

GAZETTE N°16 Janvier 2016



La petite Autane vue du Cuchon hiver 2015 © Jean Ariey

Rallye Automobile Monte-Carlo
2 spéciales au départ de St-Léger
Le 23 janvier 2016 – Page 15



Mairie
Place de l'église
05260 ST-LEGER-LES-MELEZES
Tél: 04.92.50.40.74
Fax: 04.92.50.49.03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr



Sommaire

Le Mot du Maire	3-4	Vie intercommunale	20
Vie Départementale	5	Les pompiers du Haut-Champsaur	20
Etat d'urgence dans les Hautes-Alpes	5	Régie syndicale « Champsaur 3 Gliss »	21
Vie municipale	6	Vie associative	22
Travaux – La signalétique	6	Association Bonnet Dusserre	22-23
Travaux - Intempéries	7	L'association des commerçants	24
Travaux – Arrivée d'internet haut-débit	8	La Juncha	24-25
Travaux – Installation d'un ralentisseur	9	L'Ecole de ski	25-26
Travaux – Remise en forme du parking	9	Le Ski Club	27
Information TNT	10	Vie économique	28
Du changement dans le personnel	11	Nouveau commerçants	28
Les nouveaux habitants	11	Les infirmières de St-Léger	28
L'Urbanisme en chiffres	12	Le centre équestre de St-Léger	29
Statistique année 2015	12	Informations utiles	30
Evolution urbanisme	12	Prévention du risque d'intoxication au monoxyde de carbone	30
Vie scolaire	13	ADOC 05	30
Restauration scolaire	13	Informations pratiques	31
Vie sociale	13	Contacter la mairie	31
Petit coucou à Lisette	13	Contacter l'Office de tourisme	31
Etat Civil 2015	14	Contacter l'Ecomusée	31
Naissances	14	Contacter la Communauté de Communes du Haut-Champsaur	31
Mariages	14	Contacter la déchetterie du Haut-Champsaur	31
Décès	14	Les numéros utiles	31
Tourisme	15	Les vœux du Maire	32
L'Office de tourisme	15-16		
Un bel été 2015	17		
Hiver 2015-2016	18		
L'Ecomusée « Le Refuge des animaux »	19		



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Cette année 2015 a été marquée par des événements qui ont touchés les français au plus profond de leur chair. Tragique, impardonnable, d'une violence telle qu'ils ont révolté les français et remémoré des actes passés enfouis dans nos mémoires. Réveillant chez certains citoyens les vieux démons du nationalisme exacerbé et oubliant par la même les fondamentaux de notre république démocratique, basés sur le respect et la tolérance. Profitant de notre république des fanatiques, soi-disant religieux ont meurtri notre chair et notre Patrie, renforçant et unifiant le peuple, je l'espère dans nos convictions et nos valeurs républicaines. Nous sommes tous aux cotés de ces familles pour les soutenir dans le malheur qui les a frappé de plein fouet fauchant leur proches sans motif, des innocents assassinés alors qu'ils s'amusaient.

Dans ce contexte, la réforme territoriale et les dossiers ont été plus difficiles à organiser. Malgré tout, la rénovation des bâtiments du VVF est lancée ainsi que la première tranche de l'aménagement du village pour le printemps.

Nous avons connu des épisodes de fortes précipitations pluvieuses qui nous ont conduits à engager des travaux d'urgence sur notre réseau pluvial, révélant des aménagements inappropriés qu'il a fallu reprendre immédiatement. Les entreprises présentes sur le village ont bénévolement mis à disposition leurs matériels et ont prêté main forte aux employés communaux. Théo Vincent, Bernard Garcin, Pierre Pourroy, Philippe Allemand, Christophe Bertrand, Jean François Michel, ont tous été présents lors de ces épisodes qui ont touchés des appartements et des maisons, pour circonscrire cet afflux d'eau dans le village. Je tenais à les remercier pour leur présence et le matériel mis à disposition sans contrepartie.

Je vous laisse découvrir en parcourant cette gazette l'actualité de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne saison hivernale. Du bonheur et la santé. Bonne lecture et bonne année 2016.

Le Maire,
Gérald MARTINEZ



DOSSIER | 31^e CONGRÈS DE L'ANEM

Financement

CES COMMUNES
QUI DEMANDENT
DE L'OXYGÈNE
MAIS NE SE
DÉCOURAGENT PAS

Le maire de Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes) est un homme de belle humeur. Heureusement, parce qu'il est confronté à des problèmes financiers qui en décourageraient beaucoup.



**Gérald
Martinez :**

« Si cette
situation

persiste, dans trois ou quatre ans nous ne pourrons plus payer nos emprunts. »

« Il est possible qu'à terme un certain nombre de communes soient déclarées en faillite. » Gérald Martinez n'étant pourtant pas de tempérament pessimiste, son état des lieux fait encore plus froid dans le dos. Pour le maire de Saint-Léger-les-Mélèzes depuis 2008, commune de trois cent trente habitants, dans la vallée du Champsaur, la quadrature du cercle de sa municipalité est financière : « Nous-mêmes, nous risquons d'avoir de gros problèmes de trésorerie. » « Saint-Léger-les-Mélèzes, assure-t-il, n'avait pourtant pas le choix. Tout était à faire ou à refaire : les équipements de remontées mécaniques qui dataient de quarante ans, le réaménagement du village et des pistes, l'usine de production de neige de culture, l'agrandissement de la réserve collinaire pour permettre à l'agriculture d'en profiter l'été, l'assainissement des eaux, l'éclairage public... »

Coût global des investissements : 18 millions d'euros, dont huit à la charge de la commune et pour lesquels quatre emprunts ont été contractés. Trois sur vingt ans, et le dernier, auprès de la Caisse des dépôts, sur quarante ans.

Monsieur le maire et son conseil municipal auraient-ils été imprudents? Non, dément Gérald Martinez : les investissements ont été faits à budget constant. Ce sont les baisses des dotations qui n'étaient pas prévues. « Les subventions qui n'arrivent pas dans les délais induisent des coûts supplémentaires. Qui plus est, les dotations sont en baisse! L'Etat nous dit qu'un effort collectif est indispensable. » Le maire peut le comprendre mais regrette que la même exi-

gence concerne à parts égales toutes les communes. Qu'elles aient dû, ou pas, entamer des travaux indispensables pour leur attractivité économique et le bien-être de leurs habitants.

A cela, s'ajoute le fonds de péréquation intercommunale (FPIC) établi sur la base du potentiel fiscal agrégé. « Saint-Léger-les-Mélèzes est considérée comme une commune riche, ironise-t-il. Nous devons donc participer au fonds de péréquation pour aider les communes pauvres... » Riche cette commune? Son budget annuel est d'un million d'euros.

« Si cette situation persiste, dans trois ou quatre ans nous ne pourrons plus payer nos emprunts... » L'élu a exposé la situation à la ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, ainsi qu'aux parlementaires de la circonscription. « Ils savent ce qu'il en est pour les communes de montagne comme la nôtre et ils ont fait ce qu'ils pouvaient », reconnaît-il. Il n'empêche. La situation financière de la commune est fragile. « Sans compter, déplore encore Gérald Martinez, que la loi NOTRe vient amplifier nos difficultés. Elle va probablement entraîner des prélèvements supplémentaires auprès des contribuables. »

Pour éviter l'asphyxie, le maire réclame une pause et que soit regardé l'état des investissements des communes sur les sept ou huit dernières années. De façon à ce que chacune d'elles puisse avoir un budget adapté à ce qu'elle a prévu, dans l'unique but d'améliorer sa vitalité économique et la vie de ses administrés.

REPÈRES

- Baisse de l'enveloppe normée de 12,5 milliards d'euros entre 2014 et 2017:
 - 1,5 milliard d'euros en 2014
 - 3,67 milliards d'euros en 2015
 - 3,67 milliards d'euros en 2016
 - 3,66 milliards d'euros en 2017
- En cumulant les baisses annuelles, le manque à gagner pour les collectivités s'élève à 28 milliards d'euros sur la période.



Vie départementale

ETAT D'URGENCE DANS LES HAUTES-ALPES

Comme le Gouvernement l'a demandé le Préfet, Pierre Besnard, a rencontré l'ensemble des élus du département le 19 novembre au soir afin d'explicitier ce qu'impliquait l'état d'urgence dans les Hautes-Alpes.

Un département sécurisé mais...

« Comme l'a dit le Président de la République la France est en guerre ! » C'est par cette phrase choc que Pierre Besnard introduisait son propos face à une salle comble, l'ensemble des élus départementaux, et tout particulièrement les Maires, ayant répondu massivement à son appel. Avait précédé cette réunion un hommage aux victimes des attentats par un rassemblement devant le Monument aux Morts Place St Arnaud à Gap. Les élus y ont respecté une minute de silence avant d'entonner l'hymne national.

Après avoir fait un rapide tour d'horizon des mesures décidées par le Gouvernement pour lutter contre Daesh, tant au niveau national qu'international, et de leurs conséquences pour la vie courante comme pour l'emploi avec de nombreux postes créés dans les forces de l'ordre notamment, le Préfet rappelait ce qu'était la loi d'urgence du 3 avril 1955. L'état d'urgence, décrété pour 12 jours à partir du 14 novembre, ne peut être prolongé que par une loi, celle votée le 20 novembre à la quasi-unanimité par l'Assemblée Nationale et le Sénat. L'état d'urgence est donc décrété pour 3 mois encore, soit jusqu'à fin février 2016.

L'état d'urgence ne modifie par le pouvoir des maires mais il amplifie celui des Préfets. C'est pourquoi Pierre Besnard a pu lancer des perquisitions administratives, déjà effectuées à Gap, Rosans et Remollon. « Nous avons des cas de radicalisations comme partout, expliquait-il, mais dans le département il s'agit plutôt de lever des doutes. D'ailleurs aucunes des perquisitions effectuées n'a donné lieu à des poursuites judiciaires jusqu'à présent. (Ce que confirmait Raphael Balland, le Procureur de la République avec qui il travaille en étroite collaboration, celui-ci étant « le garde-fou des libertés individuelles ») Et il y en aura d'autres, elles sont nécessaires et utiles ! » Les cibles de ces procédures sont désignées par le Préfet.

Puis il exhortait les édiles à jouer pleinement leur rôle : « Si le pouvoir des maires n'est pas modifié votre rôle est capital pour garder la population française unie, lutter contre le sentiment d'insécurité, paradoxalement parfois plus fort en province que dans la capitale, lutter contre l'apologie du terrorisme, les actes xénophobes et tous propos racistes, antisémites ou antimusulmans. Les terroristes n'attendent que ça ! Faites remonter vos informations. Restons un état de droit. » Raphael Balland rappellera également aux maires qu'ils sont officiers de Police Judiciaire.

Pierre Besnard affirmait que l'accueil des 30 000 réfugiés, « Ières victimes de Daesh, torturées et



L'ensemble des services d'Etat, sapeurs-pompiers, armée, police, gendarmerie, justice, académie, entourait le Préfet pour expliciter ce qu'allait impliquer l'état d'urgence dans les Hautes-Alpes

violentes et dont les stigmates sont bien réels », était toujours d'actualité. Le département en a pris sa part avec leur accueil dans 3 communes, Briançon, Aspres/Buëch et Rosans. Il annonçait également des moyens supplémentaires pour les communes ayant des cellules de sécurité.

Dans les Hautes-Alpes, qualifié par le Préfet comme par les représentants des forces de Gendarmerie et de Police « de département sécurisé » la répercussion principale de cet état d'urgence est le contrôle aux frontières. Devenu systématique pour les personnes comme pour les véhicules entrant ou sortant depuis vendredi 13 à 00h50, ce qui explique les files d'attente aux cols du Montgenèvre et de l'Echelle, lien avec l'Italie, le col Agnel étant déjà fermé. « Ce qui entraîne son lot de râleurs » avouait le Préfet. « L'hélicoptère de la Gendarmerie destiné habituellement au secours en montagne, survole la frontière » précisait le Colonel Flagella, Directeur du Groupement des Hautes-Alpes.

Mobilisation maximale pour l'ensemble des forces de sécurité. Les gendarmes ont été réquisitionnés pour appuyer le contrôle aux frontières, venant en appui à la Douane et à la Police aux frontières. La Police annonçait par la voix de sa Directrice adjointe, le Commandant Perard, un renforcement des contrôles routiers et des patrouilles pédestres en ville avec contrôles d'identité. « Le djihadiste n'est plus la caricature du barbu, il est en jean, peut avoir un piercing... comme tout le monde. Tous les congés ont été supprimés. Mais on s'inscrit dans la durée, il faut donc ménager nos troupes. » Le Préfet soulignait que beaucoup de demandes pour équiper la Police municipale

de gilets pare-balles lui parvenaient et il encourageait les maires à une sécurité renforcée en direction des écoles.

Le 4ème Régiment de Chasseurs précisait par la voix du Colonel Carlhian que l'ensemble des hommes avait été projeté sur Paris, alors que les 4 Escadrons comptent déjà entre 20 et 27 semaines de sentinelles depuis le début 2015. Il ne reste plus que 60 personnels à la caserne du Général Guillaume à Gap.

« Ce sont des mesures en adéquation avec les risques réels du département », soulignait le Préfet qui ne tenait pas à prendre des mesures exagérées qui ne feraient que renforcer le côté anxiogène de la situation. Aussi pas d'interdiction de circulation des personnes et des véhicules dans des lieux ou des heures fixes par arrêté ; Pas de fermeture des cinémas et des salles de spectacles ; Pas d'annulation des manifestations sportives et culturelles, même si le plan Vigipirate renforcé, strictement appliqué, fait que les sacs seront fouillés, allongé là encore les files d'attente. Pas de fermeture non plus des débits de boissons. Au contraire ! Le Préfet lançait : « Allons au cinéma, allons au théâtre, allons boire des coups en terrasse, même si la saison s'y prête moins !... Avec modération bien entendu... Il faut que notre économie redémarre, n'oublions pas que les Hautes-Alpes vivent du tourisme. Si on montre de la peur les gens ne vont pas venir ! »

Un bémol toutefois : Le Préfet s'est dit très en colère face aux dégradations occasionnées par 2 fois par les opposants au chantier RTE Haute Durance qui renforce l'approvisionnement électrique du Nord du département. Jeudi 19, ces dernières dégradations, principalement sur des engins de déboisement basés à Puy St Eusèbe, ont ponctionné des gendarmes pour le relevé des faits, amputant d'autant la procédure de perquisition administrative lancée à Remollon. « Je serai intraitable face à ces dégradations, affirmait Pierre Besnard, on a autre chose à faire ! » D'autant qu'il soulignait l'anachronisme de la situation, les manifestants ayant abattu 9 arbres pour empêcher l'accès au chantier afin de manifester contre... l'abattage des arbres de la forêt... Il annonçait également l'interdiction de la manifestation des opposants au chantier Haute Durance, « Nous avons d'autres priorités que le maintien de l'ordre public autour de manifestations » expliquait-il avant de conclure : « Il est important face à ces évènements que l'unité puisse être retrouvée. »

Claudine Usclat-Fouque

(Retrouvez cet article gratuitement sur notre site www.alpes-et-midi.fr)



En amont de cette réunion en Préfecture, l'ensemble des élus s'était réunis place St Arnaud devant le Monument aux Morts, pour une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris

Vie municipale

TRAVAUX

LA SIGNALÉTIQUE

La municipalité de St-Léger-les-Mélèzes a procédé à un renouvellement complet de la signalétique du village et des hameaux environnants.

Après un an de travail en collaboration avec les professionnels présents sur la commune, la maison technique de St-Bonnet, le Conseil Départementale 05 et les services de la mairie, la phase de travaux a commencé mi-novembre 2015. La société mandatée SIGNAUX GIROD a installé les nouveaux panneaux mi-novembre.

L'opération donne un coup de jeune à la commune, qui en avait bien besoin, puisque les anciens panneaux étaient peu lisibles et pas en harmonie. Fini les vieux panneaux à l'allure chancelante et peu attrayante.

Pour ce renouveau, les élus ont voulu respecter les principes de procédure de mise en œuvre de la charte de Signalisation d'Intérêt Local (S.I.L.) du Conseil Département 05.

Il s'agit de gammes évolutives, d'autres lames portant des directions peuvent être ajoutées sur chaque ensemble, au fil de l'évolution de la commune.

* AVANT



* APRES



INTEMPERIES

La commune de St-Léger-les-Mélèzes a été cet été fréquemment victime d'inondations et de coulées de boue (au mois de juin et dans la nuit du 13 au 14 septembre), provoquées essentiellement par de violents orages. Les conséquences principales des épisodes pluvieux de forte intensité sont des inondations et coulées de boues dans plusieurs maisons individuelles, dans des copropriétés et des dégâts causés sur les infrastructures communales : bâtiments communaux (écomusée, bâtiment service public montagne), pistes de ski, voirie, réseau d'assainissement et pluviales.

Les pistes de ski qui composent notamment notre front de neige ont supporté d'importants dégâts et ont provoqué le remplissage de notre réseau pluvial par un apport considérable de gravats et de terre, le bouchant dans des proportions ne lui permettant plus d'assurer sa fonction d'évacuation.

La commune a déposé un dossier pour se voir reconnaître en situation de catastrophe naturelle.

L'ensemble des travaux de réfection des voiries et ouvrages publics suite aux inondations sont toujours en cours. Le montant total des travaux s'est élève à 121 000 € TTC. Merci aux entreprises BRM et BERTRAND TP pour les prestations de qualité et le travail dans l'urgence entrepris rapidement par celles-ci. Une subvention exceptionnelle d'un montant de 44 208 € a été accordée à la commune.



ARRIVEE D'INTERNET HAUT DEBIT A ST-LEGER

Suite à l'installation d'une armoire NRA (place de l'église), il est désormais possible de profiter des dernières solutions de connexion à internet très haut-débit, permettant d'avoir un débit aussi rapide en émission qu'en réception. Les habitants peuvent bénéficier d'un débit Internet très rapide grâce à la fibre optique.

Pour en bénéficier, les particuliers bénéficiant d'un contrat chez Orange (les autres opérateurs n'étant pas raccordés à l'armoire NRA) doivent demander à passer en VDSL 2 (gratuit). Il est possible de devoir procéder à un changement de box.



INSTALLATION D'UN RALENTISSEUR

Après avoir constaté de nombreux excès de vitesse, notamment grâce à nos radars pédagogiques, il a été décidé d'agir sur la voirie communale très fréquentée afin de limiter la vitesse. La municipalité a fait le choix de faire installer, au mois d'octobre 2015, un ralentisseur route d'Ancelle par l'entreprise LA ROUTIERE DU MIDI, pour un montant total de 11 496 € TTC. Très efficace pour faire ralentir les véhicules. Ce dispositif est particulièrement adapté pour faire respecter la zone 30. Après deux mois de fonctionnement, ce dispositif donne entière satisfaction. Nous sommes certains que les San Lagirons, les habitants des villages environnants et les vacanciers s'adapteront facilement à ce nouveau dispositif car la sécurité routière, c'est l'affaire de tous.



REMISE EN FORME DU PARKING DEVANT LES COMMERCES

Dans le cadre des travaux de réaménagement du village, l'équipe municipale a pris la décision de procéder à la remise en forme du parking communal situé devant les commerces. Le montant de cette opération s'élève à 8 946,00 € TTC. Au mois d'octobre 2015, l'entreprise LA ROUTIERE DU MIDI a donc effectué un renouvellement de surface pour permettre une meilleure utilisation des places de stationnements et pour faciliter le déneigement. Il s'agit là, de travaux provisoires, les travaux définitifs seront programmés pour les années à venir.

De plus, suite à la demande de plusieurs habitants du village, LA ROUTIERE DU MIDI a réalisé des travaux de goudronnages chez des particuliers. Dans le cas, où vous serez intéressé pour bénéficier de cette même opération pour vos parties privatives, merci de le faire savoir à la mairie.



INFORMATION TNT

TNT HD

Mon téléviseur peut-il recevoir la tnt HD?

Réponse:

Un simple test permet de savoir si vous êtes concerné par l'achat d'un adaptateur TNT HD.

1. Placez-vous sur la chaîne numéro 7 ou 57 à l'aide de votre télécommande. Dès qu'un programme est diffusé en HD, un logo HD apparaît à l'écran.
2. Si votre TV affiche Arte avec le petit logo Arte HD : votre équipement TV est compatible avec la norme MPEG-4.
3. Si aucun logo HD n'apparaît à l'écran ou si lorsque vous tapez le numéro 57, un message d'erreur apparaît et indique « format non supporté / no signal / pas de vidéo » : votre équipement TV n'est pas compatible avec la norme MPEG4.

Un simple adaptateur TNT HD vous permettra de passer à la télévision Haute Définition.
Un test est disponible sur le site : <http://diagnostic.recevoirlatnt.fr/>

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (numéro non surtaxé au cout d'une communication locale).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le service téléspectateur de l'ANFR



DU CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

ARRIVEE

*** CALLET Florian et LEAUTHIER Edouard – Agents techniques polyvalents**

Bénéficiant d'un contrat « emploi d'avenir » afin de renforcer l'équipe du service technique, ils ont rejoint les effectifs de la commune de St-Léger-les-Mélèzes en qualité d'agent technique polyvalent. Florian est arrivé au mois de juin 2015 et Edouard a intégré la collectivité le 1 décembre 2015. Nous leurs souhaitons bonne continuation pour ce poste.

*** VINCENT Isabelle – Agent administratif polyvalent**

Suite à un congé maternité d'un agent municipal, Isabelle VINCENT a été embauchée pour un renfort et a donc intégré le service administratif de la mairie en tant qu'agent administratif polyvalent le 1 décembre 2015. Elle s'occupe principalement de l'archivage.

DEPART

*** MICHEL Marie-Paule – Agent d'encadrement de la restauration scolaire**

Ayant eu une proposition d'emploi à temps complet Marie-Paule MICHEL a cessé ses fonctions d'agent d'encadrement de la cantine, fin octobre 2015. Nous la remercions pour sa gentillesse, son professionnalisme et son sérieux lors de l'encadrement des enfants. Marielle VINCENT, agent d'entretien de la commune depuis de nombreuses années, lui a succédé au mois de novembre 2015.

LES NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à M. ET MME MENIER ainsi qu'à leurs 3 enfants. Ils sont depuis janvier 2016, nouveaux résidents à St-Léger-les-Mélèzes.



L'Urbanisme en chiffres

STATISTIQUES ANNEE 2015

* **2 demandes de permis de construire:**

- 2 constructions de maisons individuelles

* **6 demandes de déclaration préalable**

- Construction d'un sas d'entrée
- Réfection toiture + ouverture velux
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Construction d'un kiosque sur terrasse
- Abri pour voiture non fermé
- Panneaux brise vent vitrés sur terrasse existante

* **38 demandes de certificat d'urbanisme**

Dont 35 CU informatifs (demandes de renseignements sur le droit applicable à une parcelle) et 3 CU opérationnel (demande concernant un projet particulier).

EVOLUTION URBANISME

Année	Déclarations préalables	Permis de construire	Maisons individuelles
2014	9	6	3
2015	6	2	2



Vie scolaire

RESTAURATION SCOLAIRE

Le premier trimestre scolaire s'est terminé pour nos chers écoliers.

Marie-Paule MICHEL est partie s'occuper de nouveaux chérubins et MME Marielle VINCENT est venue la remplacer dans ses fonctions.

Nous espérons que le service cantine vous apporte satisfaction après quelques soucis auprès du car scolaire du midi.

Nous nous sommes rapprochés auprès du transporteur. Les horaires pour cette année sont bien :

DEPART DE ST-LEGER	ARRIVEE A ST-LEGER
8h15	11h50
13h05	16h45

Nous restons entièrement à votre écoute pour toutes suggestions ou renseignements.

Petites et grands chérubins n'oubliez pas de préparer votre lettre à qui vous savez....

Bonne fin de trimestre et bonnes vacances de Noël.

*Martine SALSANO,
Conseillère Municipale*

Vie sociale

PETIT COUCOU A LISETTE

L'amour l'avait éloignée pour des lieux voisins mais toujours fidèle à son village, Lisette y a fait toute sa carrière professionnelle.

Voilà, il est temps après des millions de câlins, et n'en parlons pas, de couches..., Lisette prend sa retraite bien méritée.

Nous savons que son cœur et sa gentillesse seront toujours présents auprès de nos petits bouts.

Bon il est temps pour elle, de profiter un peu plus de la vie !

Merci Lisette.

*Martine SALSANO,
Conseillère Municipale*

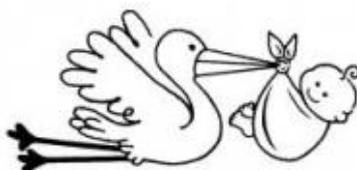


Etat-civil 2015

LA MUNICIPALITE ADRESSE SES FELICITATIONS AUX PARENTS DE:

Yann DOLISI, né le 24 septembre 2015, fils de M. DOLISI Eric et VILLAIN Sandra

Timaël LOUAT, né le 24 octobre 2015, fils de M. LOUAT Damien et GILBERT-JEANSELME Sylvie



VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS:

David VAURY et Laura BERENGUER, le 24 novembre 2015



SINCERES CONDOLEANCES A LA FAMILLE DE:

MME PONS Liliane, décédée le 22 août 2015

MME BUSTON Solange, décédée le 8 octobre 2015



Tourisme

L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme s'apprête à vivre une saison d'hiver riche en évènements pour la station de St Léger les Mélèzes et notamment avec l'accueil du **RALLYE MONTE CARLO**, sur le terrain de Sébastien Ogier originaire du Champsaur.

Départ de 2 spéciales inédites le samedi 23 janvier en direction de la Bâtie, via Ancelle et le Col de Moissière.

Ce sera un week end de Fête avec de nombreuses animations proposées par l'Office de Tourisme/Mairie, le Comité des Fêtes et l'Association des Commerçants : animation musicale dans la station avec le groupe Pina Colada, sculpteur sur neige avec la réalisation de la voiture d'Ogier, et un grand feu d'artifice en fin de journée.

Champsaur 3 Gliss propose un forfait 3 jours au prix de 36,20 € (vendredi samedi et dimanche) et la gratuité sur la partie basse de la station le samedi 23 janvier.

LES AUTRES EVENEMENTS :

Vacances Noël :	Nombreuses animations et spectacles sur la quinzaine
3 Janvier :	Grand Prix de St Léger
9 janvier :	Coupe de France de Ski Cross
24 janvier :	Course FIS
5 mars :	Trail des Neige

CHARLY BAILE présentera son nouveau film tout au long de la saison, « Des lavandes aux glaciers, TERRE DE LUMIERE », résultat de 2 ans de tournage. De superbes images et des moments émouvant autour des traditions et des paysages : Montagne de Lure, Ecrins, Serre Ponçon, Baronies, Buech, Champsaur.

BIBLIOTHEQUE :

La Bibliothèque procède toujours au renouvellement de son fond au printemps et à l'automne avec la Bibliothèque départementale, cela a été fait le 18 novembre 2015.

Le fond propre a été enrichi en décembre de nouveautés :

- Otages Intimes (Jeanne Benameur)
- Boussole (Mathias Enard)
- Millenium T4 ce qui ne me tue pas (Lagercrantz David)
- La nuit de feu (Schmitt E E)
- Le livre des Baltimore (Dicker J)
- Un amour impossible (Angot Christine)
- La terre qui penche (Martinez Carole)
- L'intérêt de l'Enfant (Mcewan Ian)
- Check point (Rufin jean Christian)
- 2084 la fin du monde (Sansal Boualem)



- Profession du Père (Chalandon)
- La dernière nuit du rais (Khadra yasmina)
- D'après une histoire vraie Vigan de D)
- Titus n'aimait pas Berenice (Azoulai Nathalie)
- Carte des Mendelssohn (Meu Diane)
- Petit piment (Mabanckou Alain)
- La fille du train (Hawkins Paula)
- Pour rappel l'adhésion à la bibliothèque est gratuite.

STATION VERTE :

La Mairie et l'Office de Tourisme ont participé au Congrès annuel des Stations Vertes qui s'est déroulé du 7 au 10 octobre en Alsace à Niederbronn. C'est l'occasion de faire le point sur les orientations du label « station verte ».

Trophée des Stations Vertes 2015 (9^{ème} édition) : A cette occasion St Léger les Mélèzes s'est vu attribuer le prix de Lauréate 2015 pour son engagement dans la démarche Ecotourisme Station Verte.



NOUVEAU LOGO :

L'office de tourisme s'est doté, dans le courant de l'automne, d'un nouveau logo.



*M. Pascal CARIOU,
Responsable de l'Office de tourisme*

UN BEL ÉTÉ 2015 !

La saison estivale a débuté par le départ d'un 12km de l'Ultra Champsaur (samedi 4 juillet), qui a regroupé, encore une fois, de nombreux Traileurs. Un parcours d'initiation été adressé au plus jeunes. Les enfants ont rencontré un coureur qui leur a permis d'avoir des conseils sur cette pratique sportive.

Les animations proposées aux familles ont bien été appréciées.

- Les balades découvertes du lundi ont connu un succès. Elles ont pour intérêt de présenter en début de séjour, les alentours, l'histoire, la faune et la flore local autour de St Léger-les-Mélezès.
- Les sorties à la journée avec une activité (poney, parcours aventure, cani-rando) ont plu aux 6-12 ans. Ces sorties leurs permettaient de pratiquer une activité à la demi-journée, de marcher et de découvrir l'environnement, dans lequel les enfants évoluaient. La journée était complétée par des petites interventions à la découverte d'un insecte, d'un animal ou d'une fleur.
- Nous avons pu valoriser notre nouveau terrain multisports avec des tournois de foot. Il y avait toujours du monde pour taper dans le ballon. Les ateliers pâtisseries connaissent toujours une grande réussite aux yeux des enfants mais aussi des parents. Des ateliers créatifs qui plaisent eux aussi.
- Un beau 14 juillet avec le comité des fêtes et des commerçants dynamiques. A cette occasion un joli feu d'artifice a été tiré. Et un DJ a fait danser petits et grands.
- Les deux vides greniers ont connu un franc mérite. De nombreuses personnes exposaient un stand.
- Malgré la fâcheuse météo de la veille la randonnée VTT La San Lagirone a regroupée plus de 127 participants. Des itinéraires qui font voyager les vététistes au cœur de la vallée du Champsaur. Les stands de produits locaux leurs font découvrir les saveurs de notre terroir. Nous remercions tous nos partenaires et les bénévoles qui ont répondu présent.
- Pendant les vacances de la Toussaints, une fête d'Halloween réussie avec l'association des commerçants.

Nous tenons à remercier tous les acteurs locaux du village et de la vallée qui ont apportés leurs soutiens lors des différents évènements et manifestations.

*Hadrien BRASSEUR,
Agent d'accueil/Animateur de l'Office de Tourisme*



HIVER 2015-2016

De nombreuses animations sont prévues pour toute la famille !

Pendant les vacances : boum des enfants, magie, atelier créatif, atelier pâtisserie, fabrication de marionnettes, foot sur neige, conte de Noël, arrivée du Père Noël, course de luge, descente aux flambeaux et lampions, course ski flèche et chamois, projection du nouveau film de Charly Baile, ateliers à l'écomusée, origami, contest air bag au fun park, tombola, sensibilisation au secours en montagne, loto inter-bars, et de nombreux autres rdv proposé par les commerçants.

Des dates à retenir :

- * 9 et 10 janvier 2016 : Le Ski-Cross
- * 23 janvier 2016 : Le rallye Monte-Carlo
- * 24 janvier 2016 : La FIS
- * 6 février 2016 : Challenge King Jouet
- * 27 février 2016 : CRJ slalom
- * 5 mars 2016 : Trail des neiges

TRAIL DES NEIGES : Appel aux bénévoles !!!

Le Trail des neiges sera organisé le samedi 5 mars 2016. A cette occasion, nous recherchons des bénévoles. N'hésitez pas à vous manifester auprès de l'Office de tourisme.

Hadrien BRASSEUR,
Agent d'accueil/*Animateur de l'Office de Tourisme*



L'Écomusée communal

L'arrivée de Diego

Avec un peu de retard, Diego le bouquetin a enfin intégré sa place au musée. Installé au milieu des rochers dans le décor sonorisé, il devient l'animal le plus grand de la collection.

L'exposition temporaire de cet hiver consacrée au bouquetin des Alpes sera une manière de mieux connaître cet emblème de nos montagnes.

Connaissez-vous bien cet animal ?

Le p'tit quizz du bouquetin

1. En quelle année fut-il réintroduit dans le parc des Ecrins ? 1979-1980
1989-1990
1994-1995
2. D'où provenaient les bouquetins réintroduits au début du 20ème siècle ? Italie
Suisse
Espagne
3. Quel âge peut atteindre le bouquetin ? 12 ans
16 ans
22 ans
4. Quel poids peut atteindre la paire de corne du bouquetin mâle ? 6 kg
10 kg
12 kg

Réponses en bas de page.

Vous n'avez pas que des bonnes réponses, raison de plus pour venir à l'écomusée et compléter vos connaissances sur la faune qui nous entoure.

La collection s'est enrichie aussi grâce à un jeune garçon qui nous a fait don de certains animaux naturalisés (renard, canards, fouines, tête de chevreuil) puis la mairie a fait l'achat de certains reptiles et batraciens en résine, de quoi améliorer la scène de montagne.

1 / 1989-1990 réintroduction dans le Valbonnais et 1994-1995 dans le Champsaun
2/Italie, où la réserve de chasse du roi Victor Emmanuel III était devenue parc national.
3 / 22ans
4/ 6kg, ces cornes grandissent tout au long de la vie de l'animal, elles peuvent atteindre
1m.

*Géraldine HOUDOT,
Responsable de l'écomusée*



Vie intercommunale

LES POMPIERS DU HAUT-CHAMPSAUR

L'année 2015 a été une année tragique pour notre centre de secours avec la disparition de notre regretté ancien Chef de Centre, le capitaine André NOBILI, décédé en mars 2015.

André NOBILI entre au centre de secours de Saint Jean Saint Nicolas le 1^{er} janvier 1983 ou il entame une belle et longue carrière, en effet, Dédé gravit rapidement les échelons et devient chef de centre neuf ans plus tard. Il le restera jusqu'en 2013. C'était un grand homme doté de beaucoup de courage et de sang froid, un homme solidaire, toujours attentif aux autres, un homme au grand cœur. En septembre 2013, lors de sa dernière cérémonie, Dédé passe capitaine, il est décoré de la médaille d'or pour 30 ans de service, de la médaille d'honneur du corps départemental des Hautes-Alpes et du casque d'or en reconnaissance de son parcours exemplaire.

Tous les pompiers de Saint Jean pensent souvent à Dédé et à sa famille, nous ne le remercierons jamais assez pour son engagement, sa gentillesse, pour tout ce qu'il a apporté à notre caserne et à ses hommes, pour toutes ces valeurs qu'il nous a transmises et qu'il a su enseigner autour de lui. Nous ne l'oublierons pas, il restera à jamais dans nos cœurs.



Cette année, 4 nouvelles recrues nous ont rejoints : Barthelemy Tiphaine, Perrier François, Matheron Pauline et Rerole Timoté.

Nous sommes actuellement 32 femmes et hommes et 2 médecins, et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues !

Au cours de l'année 2015 nous avons mis en place avec le commandant Feit (chef du groupement sud) deux postes de saisonniers, un l'été pendant deux mois et un l'hiver pendant quatre mois. Pendant ces périodes, le nombre d'intervention augmentent alors que la disponibilité du personnel diminue, en effet beaucoup de pompiers sont des employés communaux ou des saisonniers et sont donc moins disponibles en saison. Il a donc été nécessaire de poster un saisonnier en caserne pour pouvoir mener à bien toutes les interventions.

En 2015, nous avons fait 200 interventions, soit environ 8% de plus qu'en 2014. La majeure partie de ces interventions sont du secours à personne, ainsi que quelques incendies et autres interventions diverses.

Je tiens à remercier tous les sapeurs-pompiers qui font face aux activités du centre ou la disponibilité en journée est difficile.

Je remercie également Noémie, notre saisonnière de l'été et de cet hiver pour son travail effectué.

Lieutenant Cédric GALLAND,
Chef de centre

Régie syndicale « Champsaur 3 Gliss »

LE MOT DES 3 GLISS

C'est en cette fin novembre que les premières températures négatives ont fait leur apparition sur nos domaines et ce fut donc l'occasion pour nos snowmakers de commencer la production de neige de culture. A l'heure où nous écrivons, les températures restent négatives et nous espérons que cela nous permettra de préparer une bonne « sous-couche » avant les premières neiges

Dans tous les cas, cela annonce l'hiver, un hiver qui nous l'espérons sera riche en neige !!!

Nos équipes ont travaillé tous l'été pour assurer l'entretien de notre parc de remontées mécaniques et nous sommes fin prêts pour l'ouverture des pistes prévue le samedi 19 décembre prochain.

Cette année encore, de nouveaux aménagements ont été réalisés sur l'ensemble de nos stations.

A Saint-Léger-Les-Mélèzes, une canalisation permettant la production de neige de culture au niveau de la piste rouge des Prés Jaunes (A côté du télésiège de Tanchit) a été remplacée, certaines pistes de montée de télésièges ont été remodelées et la commune a également déployé beaucoup d'énergie et de moyen pour pallier aux dégâts liés aux orages.

A Chaillol, un tapis d'embarquement a été installé sur le télésiège de Clot Chenu de manière à assouplir l'embarquement des skieurs tout en gardant un débit satisfaisant pour fluidifier les files d'attente.

A Laye, nous nous sommes attachés à l'optimisation de la maintenance et notamment sur le télésiège du Grand Clot de manière à ne plus pénaliser l'exploitation de cet appareil. Nous avons également dû intervenir avec une pelle mécanique sur la piste de Clos la dame car le terrain, chargé d'eau s'était de nouveau affaissé.

De plus, nous avons travaillé avec l'ESF de Saint-Léger les Mélèzes de manière à optimiser la fréquentation sur le site et nous avons donc créé un nouvel espace pour le Jardin des Neiges qui sera situé dorénavant à droit du 2ème tapis.



Il nous reste maintenant un petit mois avant l'ouverture de nos sites et nous nous attachons désormais à la production de neige et l'entretien de nos engins de damages. Tout sera donc prêt pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles !!

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente saison et de très belles fêtes de fin d'année.

A très bientôt sur nos pistes.



Régie Syndicale Champsaur 3 Gliss

Tél : 04 92 24 95 88

Mail : info@champsaur3gliss.com

www.champsaur3gliss.com

L'équipe Champsaur 3 Gliss

Vie associative

L'ASSOCIATION BONNET DUSSERRE

Comme à son habitude, l'association Bonnet et Dusserre a mis en place des ateliers pédagogiques durant les vacances de printemps, été et automne 2015.

Le succès des années précédentes avait encouragé l'équipe à rajouter 1 atelier par semaine sur les semaines du 14/07 au 15/08, cela afin de ne pas refuser d'enfants faute de place. Cet effort a porté ses fruits puisque aucun atelier n'a été annulé à cause du manque d'inscrits.

Cela nous a aussi permis d'avoir de nouvelles animations : création de nid imaginaire avec des matériaux recyclés (photos), fabrication de véritables nids d'hirondelles des fenêtres, sortie de terrain pour randonner en montagne sans danger et de nouveaux thèmes et exercices en peinture.

Nids imaginaires



Les chiffres de participation

45 ateliers ont eu lieu

300 enfants et adultes payants ont participé aux activités

379 places d'ateliers ont été vendues

9 intervenants ont animés les ateliers (intervenants du muséum départemental, Gap Sciences Animations, Les accompagnateurs de montagne du Champsaur Valgaudemar, l'artiste Yoma, Géraldine Houdot).

Atelier Land'art

Tous ces ateliers ont pu avoir lieu aussi grâce à 2 bénévoles : Pauline EYMAR-DAUPHIN et Léonie HOUDOT, elles n'ont pas compté leurs heures de participation, de patience et leur volonté pour assister les enfants dans leurs découvertes, ni reculer devant le travail de mise en place et de nettoyage. Ce bel échange a permis un accueil plus serein des enfants, nous les remercions vivement.

Un grand merci aussi à Hadrien BRASSEUR, l'animateur de l'Office de tourisme qui a gracieusement prêté une magnifique exposition photo montrant les animaux du Champsaur.

La qualité et la diversité de ces portraits animaliers a permis de nous rendre compte de la richesse de notre vallée et de son rôle principal en tant que territoire naturel d'exception.

Lecture de paysage sur les 3 serresA noter :

Pour la première fois 2 ateliers ont été mis en place durant les vacances de Noël :

- le jeudi 24 déc de 10 à 11h45, peinture sur le thème de Noël, sur inscription au musée.
- le jeudi 31 déc de 10 à 11h45, bricolage sur le thème de la neige, sur inscription au musée

*Géraldine HOUDOT,
Responsable de l'écomusée*

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS

L'association des commerçants prend un nouvel essor suite à l'élection d'un nouveau bureau début octobre.

Une réelle envie de dynamiser notre village toute au long de l'année.

Création d'un logo, une adresse email dédiée adc05260@free.fr, une page sur les réseaux sociaux pour promouvoir les animations et une première grande réussite avec l'organisation, avec le comité des fêtes, de la journée Halloween qui a été un succès : une centaine d'enfants venus s'amuser et se faire peur en mangeant des bonbons.

D'autres animations sont prévus après la saison d'hiver, notre volonté étant d'avoir des activités et animations diverses, pour petits et grands, en dehors de la saison hivernale pour apporter de la vie en inter-saison.



*Adeline JOLIVEAU,
Secrétaire de l'association des commerçants de St-Léger*

LA JUNCHA

La Juncha est un "Café-picerie", lieu qui accueille à la fois une épicerie proposant des produits bio et locaux (alimentaires et non-alimentaires), un café offrant des animations très diverses (concerts, projections-débats, conférences, ateliers d'échange de savoirs et de savoir-faire...) ainsi qu'un coin bibliothèque et ludothèque.

Le "Café-picerie" est un lieu de vie accueillant et chaleureux, ouvert à tous.

Il accueille également les distributions hebdomadaires de l'AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) du Champsaur.

Depuis peu ont été mis en place des commandes en ligne avec livraisons à domicile, ainsi qu'un camion ambulant circulant dans les villages.

Toutes les informations sont disponibles sur : www.lajuncha.fr



Association La Juncha
 Moulin du Serre
 05 260 Saint Léger les Mèlèzes
 09.72.33.13.19
 coordination.lajuncha@gmail.com
 www.lajuncha.fr

*Raphaël GUILLÉ,
 Chargé de coordination à la Juncha*

L'ECOLE DE SKI

Bonjour à tous,

Voilà encore un hiver qui s'annonce ; nous sommes dans les starting-blocks pour accueillir au mieux les skieurs cette saison que l'on souhaite bonne à tous niveaux : enneigement, ensoleillement et nombreux clients.

Nous allons commencer cette saison avec une grande nouveauté ; nous mettons en place "un club esf" pour les enfants du village et de la vallée, voire même du Gapençais ; le but est de permettre à nos jeunes skieurs de pratiquer avec régularité et de progresser dans un esprit ludique et surtout en y trouvant du plaisir et cela en toute sécurité avec un(e) moniteur (monitrice) diplômé(e).

Ce club permet aux enfants de tous niveaux, du piou piou jusqu'à l'étoile d'or, de participer à environ 25 séances de deux heures, une dizaine pendant les vacances de Noël et tous les samedis

et dimanches en dehors des vacances de février ; pendant ces vacances nous ne skierons que le samedi ; c'est le même moniteur qui encadrera durant toute la saison le groupe qui lui sera confié afin d'assurer le meilleur suivi possible aux enfants et de donner une bonne cohésion au groupe.

Nous avons également fait évoluer le cours collectif étoile d'or pendant les vacances, vers un vrai stage, calqué sur les horaires du stage compétition de 9 heures à 12 heures et comprenant dans le prix l'inscription à la flèche du jeudi.

Nous souhaitons confirmer et donner un nouveau souffle au cours freestyle mis en place la saison dernière, grâce à l'ouverture du Snow parc et du Fun Park qui fut pour nous un excellent outil de travail au profit d'une nouvelle clientèle qui l'a vraiment apprécié la saison passée.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.esf-saintleger.fr) ; vous y trouverez les informations concernant notre école de ski, ou, à nous contacter par téléphone pour plus de renseignements.

L'ESF sera comme d'habitude très impliquée durant toute la période hivernale au niveau événementiel.

Pendant la période de vacances scolaires Noël et février :

- flèche tous les jeudis matin à neuf heures, chamois tous les vendredis matin à neuf heures, descente aux flambeaux tous les mardis soir, avec des horaires variables en fonction de l'avancement de la saison et pour les "Pitchounes", descente aux lampions tous les jeudis soir.
- grand prix de Saint-Léger, le dimanche 3 janvier : cette course est ouverte des catégories cadets jusqu'aux vétérans.
- samedi 6 février, le trophée «Challenge King Jouet » sera une nouvelle fois organisé sur la piste des routes, avec un magnifique parcours ludique ouvert à tous les enfants des années 2005 à 2010, même non licenciés à la fédération française de ski. Il y aura des récompenses pour tous les enfants ; venez nombreux !

Tous les moniteurs de l'école du ski français de Saint-Léger vous souhaitent une bonne saison et vous donnent rendez-vous sur les pistes.

*Le Directeur de l'Ecole de Ski
de St-Léger-les-Mélèzes,
M. Frédéric DEGRIL*



LE SKI CLUB

La saison du ski-club a démarré en octobre avec l'enthousiasme de nos coaches, qui lors de la préparation d'automne, remettent en forme les jambes de nos skieurs. Autour d'activités telles que le VTT, des sports collectifs et des randonnées, la cohésion se forme.

Pendant les vacances de la toussaint, les licenciés U12 à U16 ont pu bénéficier d'un stage de trois jours encadrés bénévolement par nos coaches.

Le ski-club, en collaboration avec l'ESF et la mairie, a réussi l'homologation d'une piste FIS sur la piste rouge La Vernie.

Enfin, les nouvelles tenues des skieurs sont arrivées et nous espérons que cette nouvelle veste donnera des ailes à nos licenciés. Ces tenues ont vu leur coût diminué grâce à tous nos généreux sponsors que vous trouverez sur les vestes.

Des dates importantes sont déjà prévues pour cette saison 2015-2016 où le bureau du ski club espère vous voir nombreux:

- * Dimanche 3 Janvier 2016: le grand prix de St-Léger
- * Dimanche 24 Janvier 2016: une étape de la FIS sur la piste La Vernie
- * Dimanche 31 Janvier 2016: course des Tross
- * 9/10 Janvier 2016: ski cross U14 + ski cross U16-U18
- * 6 Février 2016: course king jouet
- * Samedi 27 Février 2016: CRJ U12 2005
- * Mercredi 10 et 17 Février 2016: lotos inter-bars du ski club
- * Les 2 jeudis des vacances scolaires zone B: vente de gâteaux ski-club sur le front de neige.
- * 13 Mars: CRJ U12
- * 14 Mai 2016: Fête du club.

Merci encore à tous nos bénévoles. Retrouvez nous sur le **blog** ski-club-st-leger.over-blog.com mais aussi sur **Facebook** <https://fr-fr.facebook.com/Skiclublamerguez>



Le ski club de St-Léger-les-Mélezès

Vie économique

NOUVEAUX COMMERCANTS

Bar Restaurant d'Altitude Le Relais de Libouze

Situé sur le plateau de Libouze, à mi-chemin entre le bas de la station et le sommet le Cuchon, le Bar Restaurant d'Altitude Le Relais de Libouze vous accueille dans un cadre unique et exceptionnel au cœur du domaine skiable de la station de Saint Léger les Mélèzes.

Les nouveaux propriétaires seront là tous les jours à partir du 19 décembre 2015 et jusqu'à la fermeture de la station,

Dès l'ouverture des pistes pour le petit déjeuner,

Le midi avec une restauration type Snacking (paninis, burgers, frites...) ou à la carte (Salades repas, charcuterie, viandes, plats du jour, menu enfant...)

Toute la journée pour prendre une boisson chaude ou froide, nos crêpes et glaces pour les petits creux, ou une halte Vin Chaud pour reprendre des forces avant le retour à la station.

Le tout en salle ou sur notre grande terrasse ensoleillée.

Ainsi que le soir, uniquement sur réservation et à la carte, pour découvrir les spécialités régionales (tartiflette, fondues, raclette...) et profiter d'une petite balade exceptionnelle avec l'aller-retour entre la station et le restaurant en motoneige offert.

Nous sommes accessibles la journée en skis ou en raquettes et le soir en raquettes ou motoneige.

Les + : Coin jeux pour les enfants, Terrasse ensoleillée 150 places, Salle 40 places.

Roland BALOJRA,

Nouveau gestionnaire de l'établissement

LES INFIRMIERES DE ST-LEGER

Le cabinet infirmier de Saint-Léger-les-Mélèzes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Une année se termine, une nouvelle commence,

à cette occasion nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2016 !

CABINET INFIRMIER

Place de l'église

05260 ST-LEGER-LES-MELEZES

Hélène GUANGUET, Sandra MARTIN, Edith PAULIN

(pour nous joindre 06.31.31.59.61, laissez-nous vos noms et téléphone, nous vous rappellerons)



CENTRE EQUESTRE « LES ECURIES DES ECRINS »

Le Dimanche 4 octobre 2015, les cavaliers du Centre Equestre « Les Ecuries Des Ecrins » à Saint-Léger-les-Mélèzes, ont participé à un concours sur un parcours de saut d'obstacles au Poët ou 102 cavaliers ont participé sur l'ensemble des épreuves.

Le travail a payé car nous avons eu de très bons résultats à savoir :

- * En catégorie Préparatoire Anthony Samadet sur Autane des Ecrins a terminé 1^{er}
- * En catégorie club 3 Léa Schaeffer sur Elégante a terminé 1^{ère}
- * Eva Jouselme sur un jeune cheval Autane des Ecrins a terminé 2^{ème}
- * En catégorie club 4 avec un jeune cheval appartenant à Elisa Michel sur Azur du Lauzat a terminé 3^{ème}
- * Eva Jouselme sur Azur du Lauzat a terminé 4^{ème}
- * Lucile Baux sur Ninja a terminé 7^{ème}

Un bon Dimanche, une bonne journée ensoleillée et de bons résultats que demander de mieux...
Merci de vos encouragements et n'hésitez pas à venir soutenir ces jeunes cavaliers qui représentent régulièrement notre village au niveau de la région.

Cordialement,



Le Centre Equestre « Les Ecuries des Ecrins »

Informations utiles

PREVENTION DU RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

ADOC 05



Mail : contact@adoc05.org
Téléphone : 04 92 53 91 41



Informations pratiques

CONTACTER LA MAIRIE

Lundi-Mardi-Jeudi: 8h30-11h30/13h30-16h30
 Mercredi-Vendredi: 8h30-11h30
Tél: 04 92 50 40 74
Fax: 04 92 50 49 03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr

CONTACTER LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-CHAMPSAUR

Chemin de l'aigle
 Pont du Fossé
 05260 ST-JEAN-ST-NICOLAS
Tél: 04 92 55 91 71
Fax: 04 92 55 97 21
Mail: comcomhtchampsaur@wanadoo.fr

CONTACTER L'OFFICE DE TOURISME

Été
 Du Lundi au Samedi: 9h00-12h00/14h00-18h00
 Dimanche: 9h00-12h00
Hiver
 Du lundi au dimanche: 9h00-12h00/13h30-17h30
Printemps-Automne
 Lundi: 14h00-17h00
 Du Mardi au Samedi: 9h00-12h00/14h00-17h00

Tél été: 04 92 50 43 77
Tél hiver: 04 92 54 18 32
Mail: info@st-leger05.fr
Site internet: www.st-leger05.fr

CONTACTER LA DECHETERIE DU HAUT-CHAMPSAUR

Tél: 06 61 66 47 20

Pour vous débarrasser des vieux meubles, des vélos cassés et des objets encombrant vos caves ou garages, il vous suffit de contacter la Communauté de Communes du Haut-Champsaur au 04.92.55.91.71 pour connaître la date à laquelle ces objets seront ramassés. L'heure à laquelle sortir vos encombrants, vous sera précisée lors de la prise de rendez-vous, en fonction du créneau horaire convenu.

CONTACTER L'ECOMUSEE

Vacances d'été
 Du lundi au samedi: 14h30 à 18h00
Vacances d'hiver
 Du dimanche au vendredi: 14h30 à 18h00
Autres périodes
 Se renseigner au: 04.92.21.47.78
 Fermé les jours fériés.

Tél: 04 92 21 47 48
Mail: lerefugedesanimaux@orange.fr

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie: 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Médecins :

- A Pont-du-Fossé : 04 92 55 92 45
- A Ancelle : 04 92 50 80 56

Infirmières à St-Léger-les-Mélèzes :
 Hélène GUANGUET, Sandra MARTIN, Edith PAULIN 06 31 31 59 61
Pharmacie:

- A Pont-du-Fossé: 04 92 55 92 30
- A Ancelle: 04 92 50 83 20



Vœux du Maire

Monsieur G erald MARTINEZ, Maire de Saint-L eger-les-M el ezes,
le Conseil municipal
et les Personnels des services
de Saint-L eger-les-M el ezes

vous souhaitent une **Bonne Ann ee 2016**.

La c er emonie des v eux pour l'ann ee 2016 a eu lieu,
le vendredi 15 janvier 2016   19 heures,
  la salle des loisirs de Saint-L eger-les-M el ezes.
  l'issu de la c er emonie, un ap eritif a  t  offert.

